



Contrat de ville



quartiers 2030

Qu'est-ce qu'un Contrat de Ville ?

Le contrat de ville constitue le contrat unique de référence de la politique de la ville et des politiques menées en faveur des quartiers prioritaires de l'ensemble des partenaires signataires.

La politique de la ville vise à réduire les inégalités territoriales et à améliorer le quotidien des habitants. Elle mobilise divers partenaires : l'État, les collectivités locales (Agglo, villes, Département et Région), les partenaires institutionnels (CAF, France Travail, CPAM, ARS), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, habitants) et les entreprises.

2024 une nouvelle contractualisation : Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 »

Le contrat de ville "Engagements Quartiers 2030", piloté conjointement par la Préfecture du Pas-de-Calais et l'Agglomération, est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers prioritaires.

Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

Regard sur l'Agglo

Sur le territoire de la Communauté d'agglomération, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques.**

Parmi eux, **16 quartiers** densément peuplés avec un taux de pauvreté élevé ont été désignés comme « quartiers prioritaires pour la politique de la ville » par l'État.

De plus, **9 territoires** vulnérables, moins denses mais avec des fragilités diverses, ont été définis comme « quartiers d'intérêt communautaire » par l'Agglo. **En tout, cela concerne environ 48 000 habitants, soit 17% de la population de l'Agglomération.**

La stratégie

3 enjeux

10 ambitions

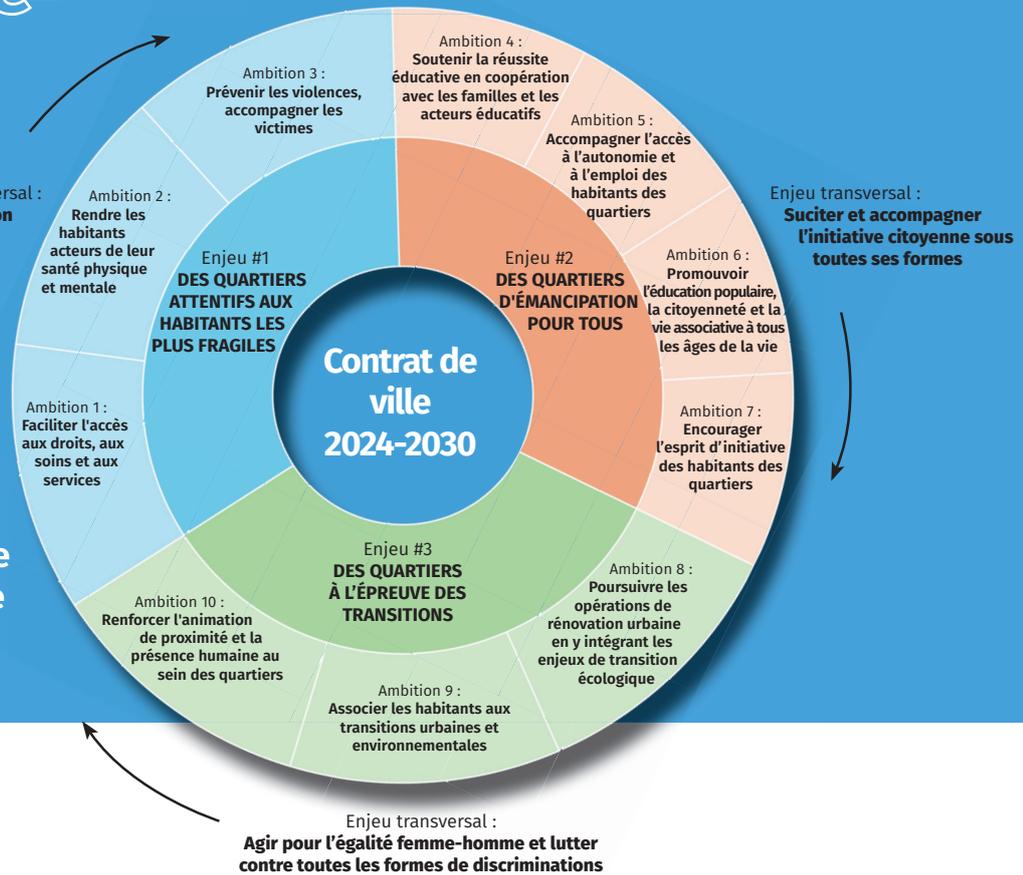
35 objectifs

3 axes transversaux

La jeunesse

L'initiative citoyenne

La lutte contre les discriminations



La méthodologie, Faire Cité

- Partir des habitants : aller vers eux, travailler dans la proximité, recueillir la parole,
- Innover et expérimenter des actions répondant aux attentes exprimées,
- Co-construire les projets et actions avec le public cible et les partenaires,
- Suivre collectivement la mise en œuvre des actions et mesurer leur impact avec les habitants.

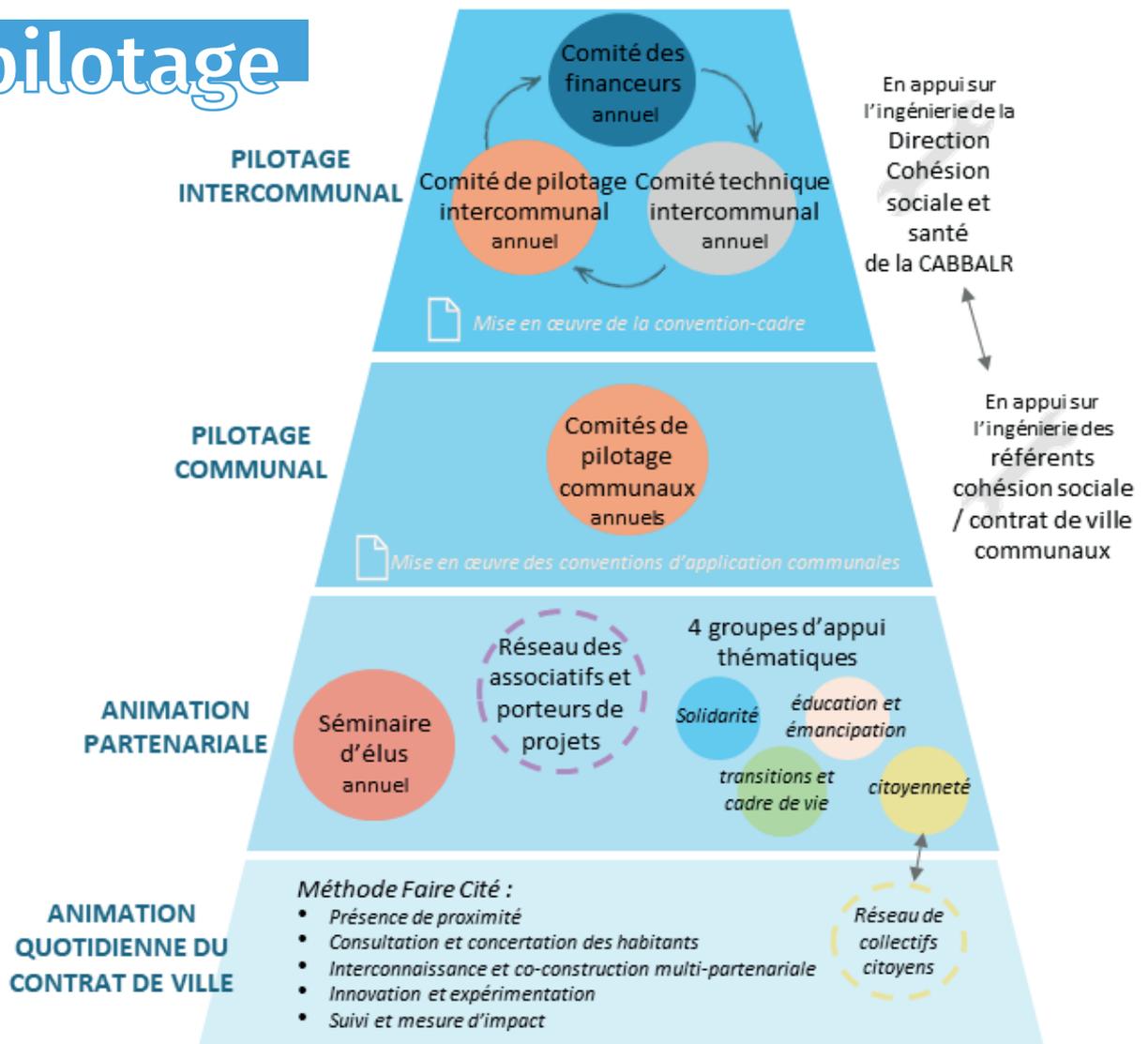
Les moyens

> ~150 projets d'initiative publique ou privée accompagnés par an,

> Plus de **4 m d'€** de crédits annuels affectés au développement urbain et social,

- Le droit commun et droit commun renforcé des partenaires
- Un appel à projets annuel (*crédits spécifiques de la politique de la ville*)
- Le fonds de cohésion sociale de l'agglomération (*accompagnement financier pour les projets portés par les associations en faveur des habitants des quartiers*)
- Le fonds de concours Politique de la Ville de l'agglomération (*accompagnement financier pour les projets d'investissement dans les quartiers politique de la ville portés par les communes*)

Le pilotage



Les 34 signataires

- La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
- La Préfecture du Pas-De-Calais
- La Région Hauts-de-France
- Le Département du Pas-de-Calais
- Les communes de :
 - Auchel
 - Auchy-les-Mines
 - Béthune
 - Beuvry
 - Bruay-la-Buissière
 - Burbure
 - Calonne-Ricouart
 - Cauchy-la-Tour
 - Divion
 - Haillicourt
 - Haisnes
 - Barlin
- Hersin-Coupigny
- Houdain
- Labourse
- Lillers
- Marles-les-Mines
- Noeux-les-Mines
- Verquin
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- La Banque des territoires
- La Bpi France
- La Caisse d'allocations familiales
- L'Agence Régionale de santé
- France Travail
- Maisons & Cités
- Pas-de-Calais Habitat
- Société Immobilière Grand Hainaut
- SIA Habitat
- Flandre Opale Habitat

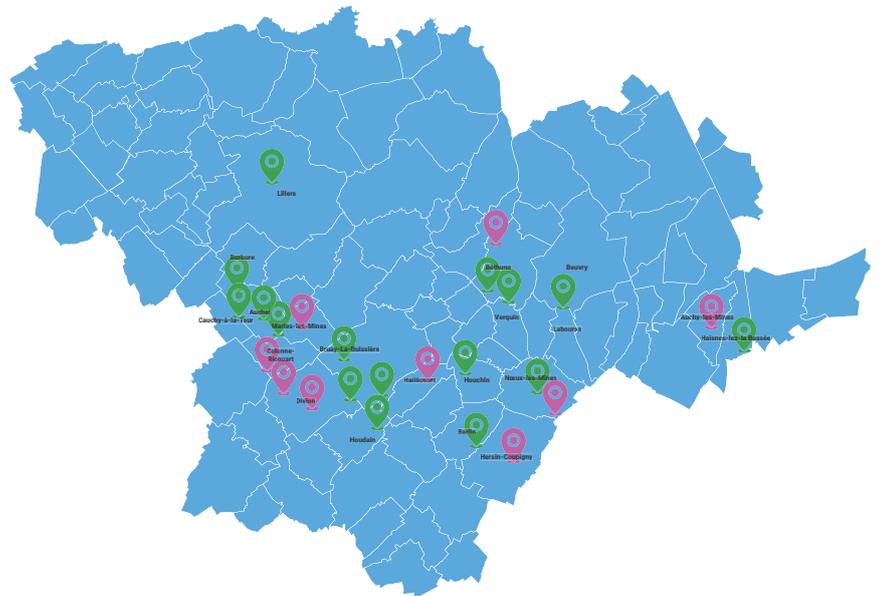
Dans quels quartiers ?

Quartiers Prioritaires

Auchel	Quartier Centre Ville
Auchel / Calonne-Ricouart / Marles-Les-Mines	Quartier Cité 5-Cité De Marles - Cité Du Rond Point
Auchel / Burbure	Quartier Rimbart
Barlin / Hersin-Coupigny	Quartier Regain
Béthune	Quartier Mont Liebaut
Béthune / Verquin	Quartier 3 Îlots
Beuvry / Labourse	Quartier Renaissance
Bruay-La-Buissière / Haillicourt	Quartier Le Centre
Bruay-La-Buissière	Quartier Terrasses Basly
Divion / Bruay-La-Buissière	Quartier Coteau Stade Parc Cité 34
Divion / Calonne-Ricouart	Quartier Cité 6 - Cité 30
Auchel / Cauchy-à-la-Tour	Quartier Provinces - Longues Trinques
Haisnes-lez-la-Bassée / Douvrin / Hulluch	Quartier Saint Elie - Fosse 13
Houdain / Haillicourt	Quartier Haut De Houdain
Noeux-Les-Mines	Quartier Terre Noeue
Lillers	Quartier Ville Centre

Quartiers d'Intérêt Communautaire

Hersin-Coupigny	Cité Longuepierre - Becllet
Hersin-Coupigny / Noeux-les-Mines	Cité 2/Fond De Sains
Divion	Cité Du Transvaal
Divion	Cité De La Clarence
Auchy-les-Mines	Cité Madagascar
Béthune	Catorive
Calonne-Ricouart	Quartier Du Village
Marles-les-Mines	Cité De Marles/ Gambetta
Haillicourt	Cité Des Oiseaux



Contacts

Politique de la ville de la Communauté d'agglomération

Alexandre HERMANT

03 62 61 48 73 / 06 42 21 52 47
alexandre.hermant@bethunebruay.fr

Camille MAIRESSE

03 62 61 48 79 / 06 80 80 97 78
camille.mairesse@bethunebruay.fr

Préfecture du Pas-de-Calais

Vincent TERRIER

vincent.terrier@pas-de-calais.gouv.fr

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

quartiers 2030